

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 81 (1945)
Heft: 34

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Admissions aux Ecoles normales. — Aux collègues retraités. — Retenue de traitement. — Une expérience intéressante. — Dans les sections : Cossonay. — Association des maîtres de gymnastique. — Genève : U. I. G. : Apre éloquence des chiffrés. — Neuchâtel : Enseignement pédagogique. — Assemblée générale S. P. N. — Informations : Chez nos voisins : France.*

Partie pédagogique : A. Chabloz : *Difficultés de notre vocation. — J.-J. Dessoulavy : Les éclaireurs... ces mauvais élèves. — P. M. : Calcul oral. — W. Z. : Vocabulaire géographique. — Géographie locale. — Les hommes des cavernes.*

PARTIE CORPORATIVE

S. L. V. - S. P. R.

Nous devons, faute de place, renvoyer une fois encore la publication du compte rendu de la séance des comités des deux associations, à Bienne, le 9 septembre dernier.

Plusieurs correspondances des sections attendent aussi de pouvoir paraître sans trop tarder. Réd.—

VAUD

ADMISSION AUX ÉCOLES NORMALES

Un avis paru récemment a mis la puce à l'oreille de ceux qui préparent des jeunes pour les examens d'admission aux Ecoles Normales. Les renseignements aimablement fournis par M. Chevallaz peuvent les rassurer.

Nous indiquons ce qu'il y a de nouveau dans les conditions d'admission.

En s'inscrivant, il faudra présenter, en plus des pièces demandées jusqu'à cette année, le livret scolaire et celui d'aptitudes physiques.

Les candidats qui proviennent d'une classe primaire subiront un examen préalable et éliminatoire d'allemand portant sur la *matière du Vol. I de M. Briod*.

L'examen préalable et éliminatoire de l'ouïe est remplacé par un examen de chant. Pour le moment, on s'en tiendra à ceci : lecture à vue d'un exercice en rapport avec le *programme du 1er volume de solfège Mayor* (do majeur avec altérations fa dièse et si bémol). Plus tard, une dictée musicale sera ajoutée à la lecture à vue. La note de chant (de 0 à 10) sera introduite dans le bulletin d'admission.

Nous félicitons la conférence des maîtres de l'Ecole normale d'avoir fait preuve de sagesse et de mesure, en ôtant à l'examen de chant son caractère éliminatoire et en limitant au 1er volume de solfège la matière pouvant faire l'objet d'un exercice de lecture à vue.

M. B.

AUX COLLÈGUES RETRAITÉS

Quelques-uns de nos collègues retraités s'inquiètent, croyant que le fisc va prélever, à partir du 1er octobre, le 15 % de leur pension. Nous pouvons les rassurer en leur disant que, s'ils ont indiqué exactement le montant de leur pension dans leur très compliquée déclaration de fortune, ils n'ont absolument rien à craindre : ils n'auront pas à payer ce 15 %.

Si, par contre, pour une raison ou pour une autre, ils ne l'ont pas fait, et si de plus ils donnent à la caisse qui verse leur pension l'ordre de ne pas renseigner le fisc, alors seulement cette retenue leur sera faite sous forme d'impôt anticipé. Ceux qui ont mal fait leur déclaration feront bien de faire une déclaration complémentaire, ou de s'arranger avec le fisc.

RETENUE DE TRAITEMENT

D'un arrêté du Conseil d'Etat (23 août), il ressort que, dès le 21 août inclusivement, il n'est et ne sera plus fait aucune retenue sur le traitement durant les périodes de service obligatoire. Les dispositions relatives aux traitements du personnel de l'Etat pendant le service militaire redeviennent ce qu'elles étaient avant le 2 septembre 1939.

Le comité central.

UNE EXPÉRIENCE INTÉRESSANTE :

60 instituteurs vaudois à Macolin

Le retour à une vie scolaire normale a incité le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud à reprendre, pour l'améliorer, la question des examens d'aptitudes physiques de fin de scolarité. Aussi M. Tharin, inspecteur cantonal de gymnastique, avait-il la tâche d'orienter les directeurs d'examens sur la nouvelle organisation, les questions administratives et le côté technique des disciplines imposées.

Le Centre national d'éducation physique de Macolin ayant offert gracieusement ses installations et toute son organisation, il a été possible de réunir les 60 directeurs d'examens du canton dans la dernière semaine d'août.

Ce cours, dirigé par le major Hirt, en étroite collaboration avec le chef-moniteur Numa Yersin, maître de gymnastique à Vevey, et M. Tharin, a obtenu un succès complet.

Le programme général comprenait : 1. travail pratique (athlétisme, course d'orientation, agrès, organisation d'un examen) ; 2. théorie et conférence ; 3. Films ; 4. loisirs (causeries captivantes, notamment du Dr Paul Martin, de M. Keller, de Berne, sur « Nos langues nationales », récital par un pianiste lausannois).

Ce qu'il importe avant tout de relever, c'est l'esprit qui anima dirigeants et participants, la cordialité et la bonne humeur jamais en défaut, l'exquise camaraderie qui se développa tout au long des journées, le travail en équipe sous la direction de jeunes moniteurs pleins de tact, de

compréhension, pédagogues accomplis, sachant encourager avec bienveillance et corriger avec le sourire...

Peu après le solo de tambour de 0530 h., nous partions dans les idylliques sous-bois des hauteurs de Macolin, en silence, pour prendre un premier contact avec la nature calme et attirante.

En tenue « hirondelle », nous prenions part très active aux repas copieux et aux causeries instructives, toujours introduites par des chants — 60 régents, dont 20 directeurs, cela fait une chorale un peu là ! — puis nous gagnions les très nombreux terrains d'exercices disséminés — et dissimulés — dans une région magnifique, où l'œil ne se lasse jamais.

Cette « cure de Macolin », excellente pour le corps et pour l'esprit, se déroula dans un enthousiasme croissant et général.

Que d'heures sympathiques, émouvantes, recueillies ! Nous n'oublions pas de si tôt les brefs et saisissants mots d'ordre du major Hirt, les chants renouvelés sans cesse en regardant les mille feux de Bienne trouer la nuit, la causerie de M. Wartenweiler sur la terrasse de l'hôtel, à l'heure où le soleil se levait, les chants devant le drapeau, face aux Alpes lointaines, et ce « Choral des adieux » pendant qu'un courant réconfortant traversait la chaîne des amis enlacés, et la poignée de mains franche, confiante, qui marqua la fin de cette semaine bienfaisante, où chacun prit conscience de ses faiblesses et de ses lourdes responsabilités.

Notre gratitude va tout particulièrement à trois collègues vaudois : Paul Corboz, de Peney-le-Jorat, moniteur dont l'équipe apprécia infiniment l'enseignement précis et le caractère charmant ; Numa Yersin, sous-chef du cours, qui se dépensa à 100 % pour assurer la réussite de l'expérience dans ce Macolin où l'esprit de 1945 n'est en rien comparable à celui de 1942 ; Robert Tharin, enfin, inspecteur entraînant qui demeura dans le rang, près de ses subordonnés auxquels il ne cessa d'apporter des conseils judicieux et des encouragements souriants plutôt que des critiques paralysantes.

A. Maibach.

DANS LES SECTIONS

Cossonay : L'assemblée S.P.V. de district, prévue pour ce 29 septembre, est renvoyée au 10 novembre 1945, à 14 heures.

Ordre du jour : 1. Rapport (cercle de Sullens) sur : « Droits et devoirs de la Société à l'égard de l'Enfant ; rôle de l'Instituteur ». 2. Assurance collective des membres S.P.V. auprès de la Mutuelle vaudoise. 3. Causerie, avec projections, sur « Flore et Faune du Jura », par notre collègue Ch. Duc.

Venez prendre congé de ceux qui quittent notre section (Mandry, Martin, Baudin) et apportez votre obole pour le *Don du Travail* (voir *Educateur*, No 27).

Le comité.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

Les instituteurs et institutrices, non membres de cette association, sont cordialement invités à la Journée vaudoise de gymnastique et de jeux

fixée au samedi 6 octobre 1945, à *Lausanne*, locaux du Collège classique cantonal.

Pour programme et congé, voir Bulletin officiel du Département, numéro 5 d'août-septembre.

Pour le travail du matin, la tenue de gym (au moins les pantoufles) est obligatoire.

Un dîner en commun est prévu à l'Hôtel de l'Ours, à 12 h. 30 (prix Fr. 5.50, service compris, boissons en plus). Pour y participer, prière de s'inscrire chez le secrétaire : *A. Corbaz, Ch. des Osches 27, Pully*, jusqu'au mercredi 3 octobre au plus tard.

GENÈVE

U. I. G.

APRE ÉLOQUENCE DES CHIFFRES

L'indice du coût de la vie, contre lequel des critiques fort justifiées se sont élevées au sein des organisations professionnelles de Suisse, s'inscrivait en août dernier à 153 ; par rapport à août 1939, il marque une augmentation de 53 % du coût de la vie, augmentation d'ordre conventionnel et théorique, que la pratique placerait nettement à une limite plus élevée. Néanmoins, admettons, pour un instant, que nous nous laissions consciemment duper par le chiffre officiel et prenons-le en considération.

Or, en 1935, le montant des salaires du personnel cantonal s'élevait à 17 millions, subissant d'ailleurs une baisse inéquitable de 1,3 millions de francs. Le montant des salaires aurait dû ascendre normalement à 18,3 millions sans les tristes manœuvres que les partis dits nationaux jouèrent de concert avec le gouvernement présidé par M. L. Nicole.

Le 53 % de Fr. 18,3 millions donne 10 millions. En d'autres termes, nous sommes fondés à demander un total de 28 millions de salaires pour 1946 si nous estimons, au même titre que toutes les autres catégories de salariés, que nous n'avons pas à subir plus longtemps les effets désastreux de la guerre. Cependant, si l'on admet comme base d'appréciations le chiffre réel des salaires de 1935, soit 17 millions, nous obtenons 9 millions de francs correspondant au 53 % de cette nouvelle base ; total exigible en 1946, 26 millions.

Les pouvoirs publics sont toujours enclins à opposer à notre point de vue la thèse suivante, assez semblable à celle du patronat. « Messieurs les fonctionnaires, vous devez tenir compte de la situation générale de la population, celle qui vous paie, en dernière analyse, comme les ouvriers sont tout aussi obligés de compter avec les possibilités économiques des entreprises qui les emploient. » Inclignons-nous un instant, l'argument ne manquant pas de pertinence. Mais alors : penchons-nous sur les chiffres qui suivent :

Revenus imposables du canton de Genève (personnes physiques et morales) :

1935 : Millions 300

1945 : Millions 441, augmentation 141 millions soit le 47 %,

d'où nous tirerons : $18,3 \text{ millions} \times 147 \% = 27 \text{ millions}$

$17 \text{ millions} \times 147 \% = 25 \text{ millions.}$

En s'efforçant de se tenir sur le terrain qui lui serait le plus favorable, l'Etat de Genève devrait prévoir pour 1946, non plus 19,75 millions à 21 millions pour son personnel, mais au bas mot, 25 millions. Nous sommes loin de compte avec les propositions présentées par le Conseil d'Etat à la Commission du Grand Conseil. Aussi l'« Intersyndicale » étudie-t-elle des contre-propositions dont l'incidence financière doit s'approcher très sensiblement des normes ci-dessus.

Devant la carence de l'Etat, on s'est ingénié pendant toute la durée de la guerre, à priver les fonctionnaires qualifiés de la plus grande partie ou même du tout des allocations auxquelles ils auraient eu droit, afin d'assurer incomplètement d'ailleurs, un minimum vital aux salariés modestes ayant des charges légales. Cette politique dont l'avarice sordide le dispute à l'injustice et à la démagogie doit prendre fin une fois pour toutes. Les fonctionnaires qualifiés par leurs aptitudes, leur culture, leur préparation professionnelle, leurs responsabilités, en ont littéralement assez de faire les frais de cette mauvaise farce. Aujourd'hui, ils réclament un réajustement de leurs salaires sur la base d'un taux uniforme pour tous. S'il prend à une autorité publique quelconque l'idée saugrenue de ne pas accorder ce pour-cent uniforme à chaque salarié de l'Etat, quels que soient son état-civil, son sexe, sa situation dans l'échelle de la hiérarchie administrative, il faudra lui demander de créer de toutes pièces des magasins d'alimentation, de lingerie, d'habillement, d'ameublement avec prix d'avant-guerre sous peine de se voir ouvertement taxée de « stop !... censuré ! » (*Jack Rollan dixit.*)

Il faut reconnaître que le principe de l'allocation versée en fonction du salaire-travail ne permettrait pas aux catégories modestes de faire face d'une manière complète à la satisfaction des besoins familiaux essentiels. Par contre, il donnerait aux catégories supérieures la possibilité de souffler un peu. Aussi conviendra-t-il de proposer une allocation uniforme de base pour chacun, à laquelle s'ajoutera le pour-cent uniforme du salaire. Ce système mixte tendra à couvrir intégralement la hausse du coût de la vie pour les salaires modestes et à présenter une carence progressive dans la couverture nécessaire au strict maintien du niveau d'existence d'avant-guerre des salariés plus élevés.

« Belles théories ! » diront quelques esprits souples, ambitieux ou sceptiques. « Pas d'argent » dira l'Etat. Erreur ! affirmons-nous. L'extinction des mesures prises par l'état de guerre (Services économiques cantonaux, P. A. abris, aide à l'agriculture), extinction dans 2 ans de la dette du canton relative à la lamentable affaire de la Banque de Genève, reprise progressive du trafic automobile apporteront à eux seuls près de 3 millions. L'amélioration du rendement fiscal auquel l'Etat de Genève doit s'atteler devrait donner facilement 2,5 millions. Nous posons bien nos pieds sur le terrain sûr des réalités... sous réserve de les vouloir. Les « tramelots » ont remporté une victoire, les « gars du bâtiment » sont en tractations ; de nombreuses branches du salariat privé ont rétabli la situation ou sont en passe de le faire. 500 producteurs de lait de Suisse romande menacent d'entrer en grève s'ils n'obtiennent pas un prix équitable de vente du lait. Et le fonctionnariat

public ? Peut-on le tondre indéfiniment parce que sa soumission inconditionnelle est assurée aux maîtres du système social actuel ? Ce serait faire preuve autant d'injustice brutale que de maladresse politique.

Au reste, et bien qu'il subisse les effets amers d'une prolétarianisation accélérée sans causer une explosion violente, il réfléchit... et vote encore !

G. B.

NEUCHÂTEL ENSEIGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Le 22 août, le Comité central, réuni aux Bayards avec les trois membres de la commission chargée d'élaborer le rapport définitif sur la réorganisation de l'enseignement pédagogique, a adopté les conclusions qui seront adressées au Département de l'Instruction publique.

Le rapport de la commission présenté par M. Marcel Calame a été minutieusement examiné et mis au point. Il a été adressé à M. Brandt, chef du Département de l'Instruction publique. Les présidents de nos sections en recevront un exemplaire dont ils voudront bien donner connaissance dans la plus prochaine assemblée générale, non pour le mettre en discussion, mais tout simplement à titre d'information. Il répond au préavis général des membres de la S.P.N. Nous souhaitons avec le Comité central et le rapporteur que M. le chef du Département de l'Ins. pub. offre à nos représentants l'occasion d'en discuter avec lui. Il soulèvera certainement des objections qu'il serait nécessaire de connaître et auxquelles il faudrait avoir la possibilité de répondre. Un entretien permettrait d'autre part d'entrer dans certains détails que l'auteur, par un souci de concision dont nous le louons, a délibérément laissé de côté.

Le régime de l'Ecole normale unique, longtemps préconisé par la S.P.N., a été éliminé de prime abord bien qu'il conserve des partisans parmi nous. Il s'ensuivrait la suppression des deux sections communales qui survivent encore. Et jamais, au grand jamais, on n'obtiendra la fermeture de ces établissements que des considérations d'ordre régional ont rendu invulnérables. Toutes les tentatives faites jusqu'ici pour en obtenir la disparition ont échoué. Il faut donc rechercher une autre solution.

La S.P.N. s'était résignée, comme pis aller, à soutenir un projet, débattu à plus d'une reprise devant le Grand Conseil, comportant quatre années d'études. Qu'on laissât aux écoles communales la faculté d'organiser le cycle complet de la préparation ou qu'on envisageât la centralisation de la dernière année seulement, chaque fois la combinaison connut le sort de l'Ecole normale unique. Notre association ne saurait s'en accommoder aujourd'hui et le rapport en donne de bonnes raisons.

C'est par la base que pèche notre édifice pédagogique et il serait absurde d'élever un nouvel étage sur des fondations valétudinaires. Le niveau culturel des études normales s'est abaissé en effet à mesure que se sont accrues les exigences de l'enseignement. Les programmes ont été allégés, les examens facilités par des mesures qui aboutissent au repêchage de la plupart des candidats en détresse.

Aussi bien, le bagage intellectuel du normalien comparé à celui du gymnasien acquis pendant une période sensiblement égale fait-il

triste figure, ainsi que le démontre notre rapporteur. Dans le domaine des langues, mathématiques et sciences, nous dit-il « l'enseignement normal, dans ses programmes comme dans sa forme, ne dépasse pas le cadre d'une révision des connaissances déjà acquises à l'école secondaire... N'est-ce pas ce vernis de culture dont les instituteurs et les institutrices ne sont pas responsables qui a valu au mot « primaire » son sens péjoratif ? » Nous le croyons.

Comme nous croyons aussi qu'il a eu raison de déconseiller, après en avoir signalé les désavantages, l'organisation qui existe à La Chaux-de-Fonds où l'enseignement normal et gymnasial est placé sous la même direction. La section pédagogique y fait figure de parent pauvre et un professeur, selon le rapport, en faisait l'aveu avec plus de franchise que de tact. quand, s'adressant à tous ses élèves réunis, il s'écriait : « Vous, Messieurs les élèves des sections scientifiques et littéraires qui représentez la future élite intellectuelle... et vous, Messieurs les pédagogues qui en figurez la classe moyenne... » Nous ne voulons plus d'un tel asile où la médiocrité règne en maîtresse dans le programme, dans nombre d'enseignements et atteint même l'estime en laquelle nous sommes tenus.

Nous ne saurions nous contenter non plus de l'Ecole normale cantonale créée pour donner le ton à l'enseignement pédagogique, et qui n'a pas pu ou pas su s'élever au-dessus du niveau des sections communales.

En résumé, la S.P.N. entend qu'on fasse table rase de l'organisation qui nous régit. Qu'elle subisse des transformations, elle n'en restera pas moins incapable de dispenser au futur maître primaire la culture intellectuelle plus poussée qui lui est nécessaire en même temps qu'une préparation technique plus complète. Il faut donc reconstruire de fond en comble. C'est à quoi s'est arrêté notre Comité central en présentant le projet dont voici les grandes lignes.

Les candidats à l'enseignement devront être porteurs du baccalauréat littéraire ou scientifique.

Pour être admis aux études pédagogiques proprement dites, ils subiront un examen portant sur les aptitudes physiques, psychiques et artistiques.

La commission chargée de cet examen règle le nombre des candidats en se fondant sur les besoins de l'enseignement.

L'enseignement pédagogique comprend deux semestres d'études.

Un troisième semestre, de stage et d'application, termine le cycle des études et donne droit, sur présentation d'un travail de diplôme jugé suffisant, au brevet pour l'enseignement primaire.

Durant ce temps de stage, les candidats sont à la disposition des inspecteurs pour assumer des remplacements dans le canton. Ils ont droit à une rétribution permanente leur permettant de subvenir à leur entretien et de préparer leur thèse à l'abri des soucis matériels.

Une telle réforme entraînera la suppression de l'Ecole normale cantonale et des sections communales de La Chaux-de-Fonds et de Fleurier. Dans cette dernière localité un gymnase communal remplacera l'école

normale, à seule fin de sauvegarder les intérêts intellectuels du Val-de-Travers.

En revanche les études normales se feront dans un séminaire pédagogique qui aura son siège à Neuchâtel. Les cours des deux premiers semestres, pensons-nous, seront suivis non seulement par les candidats de l'enseignement primaire, mais aussi par les futurs maîtres des écoles secondaires, professionnelles et des gymnases.

A la suite de ce schéma, le rapport donne un plan détaillé de l'organisation de ces études normales. Nous ne nous y arrêterons pas aujourd'hui.

Le projet que nous venons d'esquisser est audacieux ; il s'écarte sensiblement de tous ceux que nos autorités ont vus défiler devant elles depuis tantôt un demi-siècle. Il a le mérite de mettre au premier plan les intérêts et les nécessités de l'enseignement ce qui n'a pas été le cas dans les tentatives faites ci-devant pour sortir notre enseignement pédagogique du marasme. Il faut en finir avec la recherche des compromis et faire résolument du neuf.

J.-Ed. M.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S.P.N.

Cette assemblée aura lieu le *samedi 27 octobre*, à Neuchâtel.

Outre les questions administratives l'ordre du jour comporte une conférence de M. A. Jaquero, professeur à l'Université, sur ce sujet tout d'actualité : « La désintégration de la matière et les réactions nucléaires ». Phénomènes qui sont à la base de la bombe atomique à laquelle le conférencier consacra une partie de son exposé.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS

CHEZ NOS VOISINS

France : Une triste nouvelle nous est confirmée : *Georges Lapierre* est mort dans le camp de Dachau. Qui dira jamais les souffrances tant physiques que morales qu'il aura dû endurer... Nombreux sont les Romands qui l'ont connu et apprécié : hôte assidu de nos congrès, cheville ouvrière de la F. I. A. I. Que tous ses amis veuillent bien avec nous adresser à sa mémoire une pensée émue.

Après quatre ans et demi, l'*Ecole libératrice* a repris ses publications régulières il y a bientôt un an (28 octobre 1944). Les sections du Syndicat national se sont reconstituées et se sont mises au travail sous la direction d'un Bureau provisoire. Parmi les membres de ce bureau, nous avons retrouvé les noms d'anciens militants : Senèze, Dumas, Marie-Louise Cavalier, Jaquemart, Vivès, Soulier, Pierrette Rouquet et Gabrielle Hielle ; d'autres anciens membres sont morts ou ont été internés dans des camps de concentration. D'autres aussi n'ont pas été jugés dignes d'y figurer encore ; il fallut se séparer de ceux dont la fermeté a été discutable sous l'Occupation, qui n'ont pas participé à la lutte clandestine ou qui auraient contribué au développement d'organismes vichyssois.

Nous espérons que les relations avec le Syndicat national ne tarderont pas à reprendre leur cours régulier d'avant-guerre.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

DIFFICULTÉS DE NOTRE VOCATION

Au cours de sa carrière, l'éducateur rencontre certaines difficultés professionnelles qui le rongent, mais dont, trop souvent, il ignore la cause. Nous sommes particulièrement reconnaissant au Dr Schohaus, directeur de l'Ecole normale de Kreuzlingen (dans un récent article de « La vie saine », journal publié par la Bâloise, société d'assurance) d'avoir attiré l'attention de l'opinion publique et de nos autorités sur ces crises douloureuses que subissent la plupart des maîtres, même les plus convaincus et les mieux disposés. Sous peine de devenir un manœuvre de l'enseignement, chaque instituteur doit prendre nettement conscience des conflits psychologiques que la nature place sur son chemin.

Les symptômes de ce mal professionnel ? Facilement discernables : voyez ces collègues réunis qui s'interdisent de parler d'école. Existe-t-il beaucoup de professions qui s'imposent une telle interdiction ? Tous les humains parlent avant tout de leur métier, pourquoi cette abstention chez des pédagogues ? On peut s'étonner, s'indigner, le fait est là qui demande explication :

On comprendra facilement la raison de ces crises d'indifférence si l'on songe que le maître d'école ne mène pas une existence absolument normale. Fait, comme ses semblables, pour vivre avec des hommes ou au milieu des choses, il passe le plus clair de son temps avec des mioches. A cette activité un peu contre-nature, sa virilité ne trouve pas son compte. Il s'irrite et s'exaspère. Cette sempiternelle adaptation à des êtres étrangers à sa nature, cette tension de son esprit vers des intérêts puérils le fatiguent à la longue. Pendant ces périodes pénibles, il en a assez de l'école ! dont les exigences lui paraissent futiles, les efforts vains. Dégout du métier, aspiration à une vie active. Quelques-uns réussissent et quittent l'enseignement ; d'autres se rétablissent par l'évasion dans une occupation secondaire : les arts ou la politique, les sciences ou le travail manuel, le jardinage ou l'apiculture, les assurances ou le journalisme offrent à chacun selon ses goûts une possibilité de fuite, un changement d'horizon.

Changement salutaire d'ailleurs, qui soulage de l'obsession scolaire en redonnant au maître l'équilibre qu'il avait perdu. Enrichissement qui empêche la cristallisation précoce par les contacts humains qu'il procure. Activité utile à l'école puisqu'elle lui rend un maître plus heureux ; à la condition, bien entendu, que l'accessoire ne devienne pas l'essentiel et que l'activité scolaire reste la principale. On voudrait que nos autorités soient convaincues de la bienfaisante nécessité des occupations extra-scolaires des maîtres et qu'elles s'emploient à les favoriser.

Cette première crise professionnelle survient généralement après 10 ou 12 ans d'activité ; il en est une autre, plus grave, tragique quelquefois, qui menace l'éducateur aux approches de la cinquantaine — souvent plus tôt, hélas ! — : la *lassitude du cœur*. Alors les enfants paraissent moins ouverts, moins confiants. Pauvres maîtres qui ne sentent

pas que c'est leur froideur qui crée une barrière entre eux et la jeunesse. Ils ont tant vu d'élèves, ils en ont tant soutenu, réprimandé, ils ont partagé leurs souffrances, vécu leurs espoirs et leurs enthousiasmes. En vrais éducateurs, ils les ont entraînés à se passer de leur autorité, ils ont travaillé à se rendre inutiles. Puis les enfants les ont quittés, confiants, joyeux. Qui songe à la souffrance de ces déchirements, à la solitude des maîtres en présence d'une volée nouvelle ? Qu'à ces fréquents et pénibles recommencements le cœur s'use, les sentiments s'émoussent, nul de saurait s'en étonner. Et pourtant, comprenons-nous toujours l'amertume de nos aînés, le tragique désespoir de ceux qui se découvrent incapables d'affection ? Prenons garde nous-mêmes aux premières atteintes de cet endurcissement professionnel.

Pour qu'il ne soit pas fragile, l'amour que nous portons à l'enfance doit se spiritualiser. Il ne s'adresse pas à tels ou tels enfants, il les accepte tous, comme ils sont, comme des êtres voulus par le Créateur ; toutes les virtualités qui sont en eux, il les sent, les révèle et les appelle à se rapprocher de la perfection. Cet amour-là ne s'use ni ne se lasse ; il s'approfondit au contraire avec les années. Il ignore les attendrissements, comme aussi les sévérités de ceux qui se font les serviteurs d'un idéal intransigeant. Il vit dans le présent, admet l'inachevé de l'enfance ; il s'élève, il s'épanouit sans rien attendre en retour. Ce renoncement ne s'acquiert pas en un jour, ni sans douleur : il est le prix d'une véritable éducation.

Ainsi donc, la satiété de l'enfance, l'usure du cœur provoquent des périodes difficiles de lassitude professionnelle que tous les éducateurs connaissent peu ou prou — défaillance passagère, mais souffrance salutaire parce qu'elle nous oblige à examiner à nouveau nos raisons d'agir. De ce douloureux débat intérieur, notre vocation, remise en question, sort consolidée et enrichie, car si le doute n'est que l'élégance de l'esprit, il est un puissant stimulant pour le cœur.

A. Chabloz.

LES ÉCLAIREURS... CES MAUVAIS ÉLÈVES

- Eh ! L'éclaireur, jamais à l'heure !
- Toujours prêt, jamais là !
- Qu'est-ce qu'il éclaire, c't éclaireur !

Et qu'entendent-ils encore ces pauvres éclaireurs dès qu'ils ont commis une gaffe !! Et les voilà obligés de subir après l'affront devant la classe, les quolibets de tous leurs camarades !

Résultat ? Nul ! Pourquoi ? Vite l'éclaireur considère sa loi comme un but trop difficile à atteindre... et il l'oublie !

Le maître (et les parents aussi, bien entendu) n'aurait-il pas intérêt à agir autrement ?

Ne soyons pas si intransigeants !

— Tu es éclaireur, donc tu dois !

— A quoi cela sert-il d'avoir une loi si on ne peut pas l'observer ? etc., etc.

Oh ! Phrases stupides qui ne font qu'aigrir un garçon ! En un temps où les adultes donnent à la jeunesse tant de mauvais exemples (la guerre

pour n'en citer qu'un !), ne soyons pas si exigeants quand un éclaireur a des manquements à sa loi. Au lieu de toujours lui reprocher ses fautes et de les accentuer du fait qu'il est scout, tendons-lui la main et aidons-le à faire « tout son possible pour observer sa loi ».

Nous constatons que ce sont justement les élèves non scolaires qui se trouvent attirés par le scoutisme. Pourquoi ? Celui-ci se pratique essentiellement en plein air ; y trouve du plaisir celui qui a besoin de vie, d'aventure, qui se sent à l'étroit dans une classe. Qu'on ne s'étonne pas alors si parmi les mauvais éléments d'une classe se trouvent des éclaireurs. Mais n'oublions pas qu'en eux réside un levier d'action de plus et que nous pouvons agir plus efficacement sur eux que sur leurs camarades non scouts. Cet éclaireur mauvais élève a une loi, il désire être un éclaireur parfait... il doit donc être un bon écolier... il a promis de faire tout son possible ! Il sera souvent un débrouillard, il aimera les responsabilités. Qu'on lui en donne donc une : bibliothécaire, gardien du matériel de classe, etc. Il s'acquittera certainement fort bien de sa tâche spéciale et voudra s'en montrer digne. Quoi de plus facile alors de lui montrer qu'en toute chose il doit faire *de son mieux*.

Et puis, soyons justes, élevons-nous contre cette fable qui présente toujours les éclaireurs comme de mauvais élèves. Reconnaissons qu'ils ne sont ni meilleurs ni pires écoliers que ceux qui ne le sont pas. Il y a de bons élèves qui sont éclaireurs, il y en a de mauvais qui le sont aussi.

L'école ne doit pas se contenter d'élèves intelligents et « sages comme des images » ; elle doit apprécier et reconnaître les qualités de caractère qui feront plus tard des hommes « aptes à la vie ».

Le scoutisme vise ces qualités de caractère ; il est clair qu'un garçon qui fait son possible pour être un bon éclaireur doit devenir, s'il est compris et soutenu, un bon écolier.

Encore quelques exercices scouts

Exercice d'orientation. Où est le nord ? Laisser indiquer les diverses estimations des élèves. Chacun peut même marquer son appréciation au moyen d'un morceau de bois, posé sur le sol.

Comment le trouver avec précision ?

Avec la boussole, avec la montre et le soleil, avec la carte.

Le maître fait les différentes démonstrations, et organise un concours : quelle est l'équipe qui arrivera le plus exactement à 500 mètres au nord du point où nous sommes. A faire d'abord en terrain découvert et ensuite en terrain boisé.

Pour le retour :

Faire passer le message. Sur le chemin du retour, des espions sont cachés pour intercepter un message très important que l'on doit rapporter à l'école. La classe est donc divisée en deux : espions et porteurs. Il s'agit de cacher ce message sur soi, d'éviter les espions et si malgré tout on tombe sur l'un d'eux, essayer de le tuer (prise de foulard) ; s'il nous tue, le laisser fouiller. Si en trois minutes le message n'est pas trouvé, l'on peut continuer sa route. Ou le message se trouve sur un garçon à qui on l'a confié, ou il est partagé entre plusieurs, et il s'agit, pour gagner, de le reconstituer entièrement.

Remarques. Plusieurs de ces jeux ou activités supposent de la part du maître une connaissance approfondie de la carte et des moyens d'orientation, du secourisme, etc., en un mot de ce qu'on appelle chez les éclaireurs la technique.

A moins qu'on me le demande, je ne peux développer ici tous ces sujets. Cela deviendrait, il me semble, une véritable encyclopédie de la vie au grand air, et je préfère vous renvoyer à tous les livres éclaireurs qui traitent amplement la question.

J.-J. Dessoulavy.

CALCUL ORAL

998 + 7 + 25 × 2 + 40 : 2 + 350 - 200 × 4 ? (4800)	1004 - 9 + 25 - 100 + 80 : 4 × 8 - 1600 - (5 × 80) ? (0)	284 + 40 + 36 : 6 : 4 × 7 × 10 - 50 : 8 ? (125)	8 × 250 + 4000 - 5000 : 5 : 10 × 8 × 3 × 2 ? (960)	340 + 960 × 5 - 800 : 3 + 500 - 900 × 4 + 4000 ? (10 000)	20 × 80 + 400 : 8 × 6 + 500 - 800 × 3 : 6 ? (600)
4000 - 2700 × 6 + 1200 : 20 : 9 × 70 + 1500 : 25 ? (200)	6400 : 80 × 40 - 700 × 3 : 150 × 200 - 5500 : 150 ? (30)	3800 : 2 + 900 × 2 + 3400 : 5 × 3 + 300 : 3 ? (1900)	90 - 12 : 6 × 7 - 40 : 3 × 4 + 16 - 80 ? (4)	250 + 350 - 120 : 3 + 140 - 20 × 2 : 4 × 6 ? (840)	96 : 6 × 5 - 12 : 4 × 3 + 47 : 7 × 5 ? (70)
90 + 80 × 2 - 60 + 300 : 2 + 210 : 25 × 15 ? (300)	3 × 14 - 3 : 3 × 6 + 12 : 5 + 30 × 5 ? (240)	1000 - 20 : 7 × 6 + 160 : 40 × 10 : 2 × 8 ? (1000)	20 000 - 6000 × 5 - 7000 : 3 + 15000 × 2 : 4 × 5 ? (90000)	4 × 13 km. + 12 000 m. : 2 : 8 - 4 hm. × 2 × 2 + 60 dam. ? km. (15)	
8000 m. - 4 hm. : 4 × 3 + 3 km. : 3 - 1,2 km. × 4 : 1200 ? m. (34)	7,5 km. + 3000 m. × 2 : 6 + 1,3 km. : 24 : 8 × 11 × 2 ? hm. (5,5)		0,9 km. - 2,2 hm. : 4 : 2 : 5 × 20 + 460 m. : 5 : 5 ? m. (32)	30 × 30 m. + 1 km. : 8 × 5 - 30,5 dam. : 2 × 6 + 40 m. ? km. (1)	

P. M.

VOCABULAIRE GÉOGRAPHIQUE

AFFLUENT ET CONFLUENT

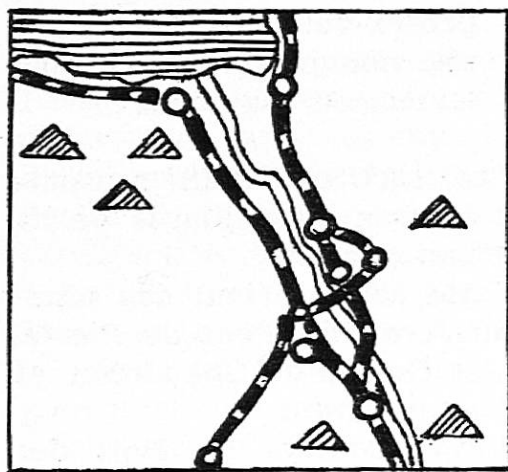
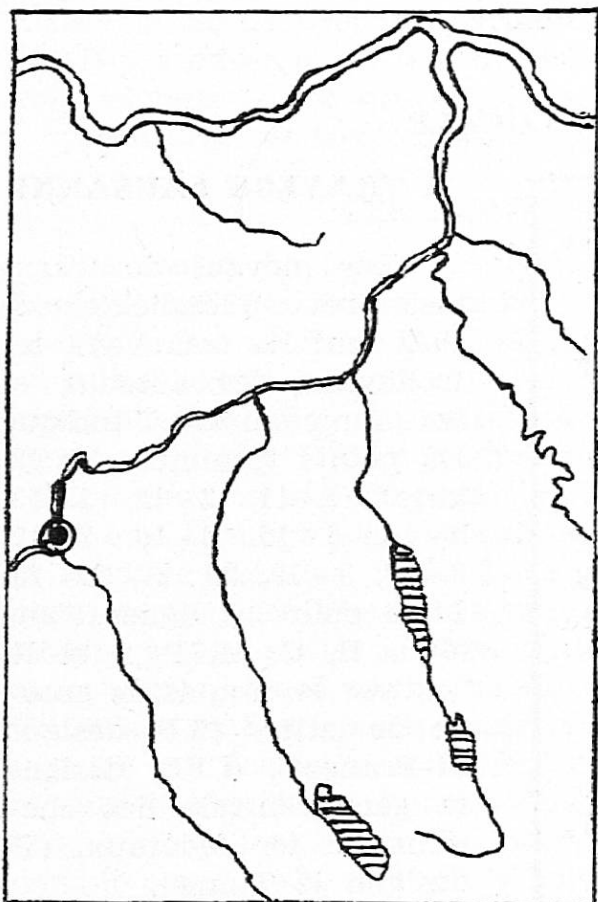
La Wigger, la Suhr, l'Aa, la Reuss, la Limmat sont des **AFFLUENTS** de l'Aar.

Aarbourg est situé au **CONFLUENT** de l'Aar et de la Wigger.

Leçon : Je montre ces noms sur la carte de la Suisse.

J'indique et montre 5 affluents du Rhône et 5 affluents du Rhin.

J'indique et montre sur la carte une localité située au confluent ou près du confluent du Rhône et de l'Arve; du Rhône et de la Dranse; du Rhin et de la Grande-Eau; du Rhin et de la Birse; de l'Aar et de la Grande-Emme; de l'Aar et de la Reuss; de la Reuss et de la Petite-Emme; de la Limmat et de la Sihl; de la Sarine et de la Singine; du Rhin et de la Plessur.



A 2 km. environ, au N-N-O de St-Maurice, se trouve la **BIFURCATION** des trains qui partent sur Aigle - Vevy - Lausanne, et sur Monthey - Bouveret - St-Gingolph. La ligne Aigle - Ollon - Monthey - Champéry **CROISE** ces 2 lignes à St-Triphon et à Collombey.



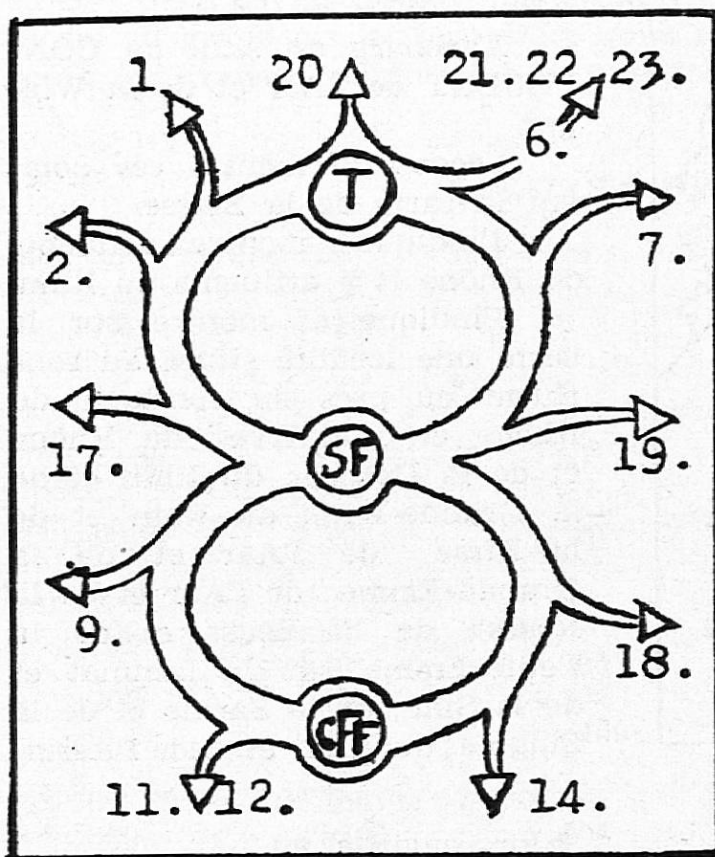
EXERCICE : j'indique et montre la **bifur-**

cation des lignes Lausanne-Vallorbe-Paris et Lausanne-Genève, des lignes Lausanne-Vallorbe-Paris et Lausanne-Neuchâtel-Bienne, des lignes Lausanne-Fribourg-Berne et Lausanne-Moudon-Payerne, des lignes du Simplon : Milan-Lausanne et Milan-Berne, des lignes Paris-Vallorbe-Lausanne-Milan et Lausanne-Berne.

J'indique et montre le **croisement** des lignes Yverdon-Fribourg et Lausanne-Morat-Lyss, des lignes Montreux-Interlaken et Berne-Milan-

Gênes, des lignes Bâle-Lucerne-Gothard et Neuchâtel-Bienne-Zurich, des lignes Berne-Olten-Coblentz et Bâle-Boetzberg-Zurich, des lignes Bâle-Baden-St-Gall et Schaffhouse-Gothard.

GÉOGRAPHIE LOCALE

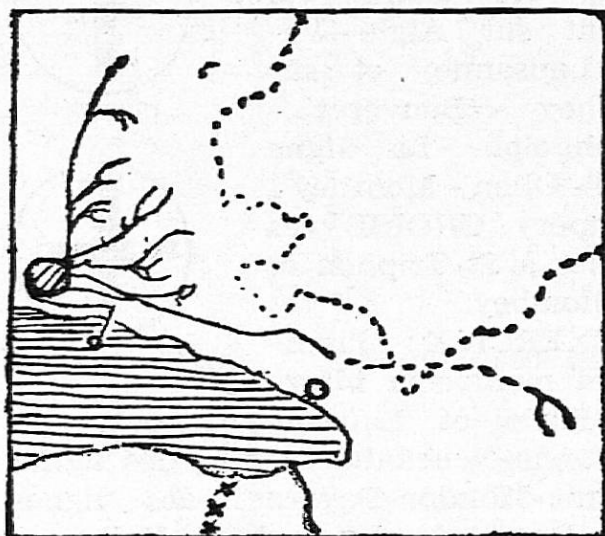


A TRAVERS LAUSANNE

Les moyens de transport prévus à l'indicateur de 1942 sont les tramways, les trolleybus, les autobus et les funiculaires. J'indique les points terminus des lignes : 1 - 11, 2 - 12, 3 - 13, 4 - 14, 5 - 15, 6 - 16, 7 - 17, 8 - 18, 9 - 19, 20, 21, 22, 23. Idem pour les lignes d'autobus B, C, M, P, S et R.

Sur le croquis, le groupe de lettres (S.F) désigne St-François, (CFF) désigne la gare centrale des chemins de fer fédéraux, (T) désigne le Tunnel.

Une proposition : où serait-il utile ou agréable, pensez-vous, de construire une nouvelle ligne de trolleybus ou d'autobus ?



Les LAUSANNOIS consomment environ 10 milliards de litres d'eau par an.

Cette eau provient des sources du Jorat, du Pont de Pierre, dans les Gorges du Chauderon, et du Pays d'Enhaut.

Jorat : sources du Bois des Dailles, de la Clef-au-Moine, de Pierre-Ozaire, du Chalet à Gobet, de la Montagne du Château, de la Fontaine des Meules, de Froideville, de Chardonney et Thierrens.

Les eaux du Pays d'Enhaut viennent de la Torneresse et de

l'Eau-Froide ; elles traversent la montagne en tunnel sur une douzaine de kilomètres.

Nos sources donnent en moyenne 18 000 litres par minute. La station de pompage des eaux du Léman à Lutry fournit encore 18 000 autres litres. Le lac de Bret nous fournit en outre de l'eau industrielle.

Il y a environ 200 km. de conduites d'amenée d'eau jusqu'aux réservoirs et plus de 200 km. de distribution.

Je trouve ces sources sur la carte au 1 : 25 000.

W. Z.

LES HOMMES DES CAVERNES

La chasse. La troupe poursuit sa route, attentive aux traces du cerf. La forêt devient moins épaisse ; au sommet d'une colline, une clairière apparaît. Sur un signe du chef, les hommes s'immobilisent et regardent : au milieu d'une prairie, un cerf superbe paît tranquillement. « Le vent souffle contre lui », murmure un des hommes. Donndur sait ce que cela signifie (quoi ?). Il faut s'approcher de l'animal par le côté opposé. Le chef et deux de ses compagnons restent sur place ; les autres et Donndur avec eux font un long détour pour surprendre la bête par derrière et la rabattre vers les chefs. Tous rampent en silence, retenant leur respiration. Le cerf broute, paisible. Soudain, un javelot, puis une flèche sifflent à ses oreilles ; il bondit dans la direction de Donndur. L'enfant, sans hésiter, lance sa hache qui atteint l'animal au cou. La bête fait volte-face et fonce vers l'endroit où se tient le chef. Une massue vient frapper son échine avec un bruit sourd, une flèche l'atteint à l'épaule ; le cerf tombe. Les hommes s'élancent en poussant de grands cris. Le sang coule à longs flots des blessures ; quelques chasseurs le recueillent dans le creux de la main et le boivent.

Retour à la caverne. L'animal est écorché, puis découpé ; chaque homme charge un quartier sur son épaule et la petite troupe se met en route pour la caverne. Donndur a reçu en récompense le magnifique bois du cerf qu'il porte fièrement. Toute la forêt retentit d'appels joyeux. Les femmes qui attendent avec inquiétude ont compris. « Bonne chasse ! » disent-elles. Avec les enfants elles ont cueilli des fraises, des framboises, des myrtilles, des champignons (elles les mettent dans des poches de peaux de bêtes, des écuelles). Le repas est vite préparé. Les hommes racontent les événements de la journée, parlent de l'adresse de Donndur. Sans lui, le cerf aurait bien pu s'enfuir. La mère est contente, son frère Irmin et les autres garçons le regardent avec envie.

Pour les femmes. La peau du cerf est raclée avec une pierre bien dure qui enlève tout lambeau de chair. Elle est mise à sécher au soleil. Les os sont nettoyés avec soin. Un ouvrier, d'une pierre tranchante, y taille des aiguilles grossières mais solides. La sœur de Donndur examine chaque aiguille, l'essaye sur son doigt, et parfois secoue la tête : elle n'est pas assez pointue, jamais maman ne pourra percer la peau avec cela. L'artisan rit, affine la pointe. Parfois l'aiguille se brise et l'homme la jette avec un mouvement de colère.

La collection d'aiguilles est suffisante pour quelque temps. L'artisan devient l'artiste de la tribu. Il a pris un os creux qu'il taille en bracelet. Puis sur cette surface lisse et dure, patiemment il grave de la pointe d'une pierre des souris au museau pointu et à la longue queue qui n'en

finir pas. La fillette suit chacun de ses mouvements. Elle s'émerveille à voir surgir ces animaux gracieux qui entourent le précieux bracelet. Pour qui ? se demande la fillette. L'artiste de temps à autre lève les yeux de son ouvrage et regarde là-bas par dessus la tête de l'enfant une jeune fille aux longs cheveux blonds et aux yeux de gazelle qui active le feu.

Le bracelet est terminé. L'artiste le met au creux de sa poitrine, dans l'échancrure de sa fourrure et la fillette interdite regarde partir l'homme des bois et... son rêve.

(Rappeler la gravure du renne broutant de Kesslersloch.)

Jeux et travaux des enfants. Pendant que les hommes taillent des flèches ou appointissent les javelots, les enfants jouent. Donndur est l'entraîneur. Les garçons s'exercent au tir. Ils ont rempli une peau d'ours de feuilles séchées, l'ont suspendue à une branche : elle servira de cible. Les flèches volent, les haches se plantent dans la cible improvisée, le javelot transperce la peau d'ours. Chaque jour les joueurs deviennent plus habiles, chacun d'eux rêve d'égaler Donndur. Irmin grimpe agilement aux arbres, ses compagnons luttent d'habileté avec lui. Ils savent combien c'est nécessaire pour échapper aux bêtes rôdeuses quand ils s'éloignent de la grotte. Tous s'appliquent aussi à marcher sans bruit sur les feuilles ou à travers les taillis : pour chasser, il faut savoir se rendre invisible et tromper l'ouïe fine du gibier.

Un coup de sifflet ramène tous les enfants à la caverne. La mère a besoin de bois et d'eau. Irmin et sa sœur s'en vont chercher du bois mort, d'une tige de chèvrefeuille ils font une corde et ont vite fait de ramener quelques fagots. Puis il faut casser les branches, les entasser avec soin ; les hommes couperont à la hache les rondins que les enfants ne peuvent rompre sur leurs genoux.

Donndur et ses compagnons vont à la rivière. Dans la peau du cerf nettoyée, le chef a percé des trous aux quatre coins et passé un bâton au travers. Et voilà un seau comme les voyageurs en rencontrent encore au Maroc (rappeler les outres des Gabaonites). A la rivière, Donndur et ses compagnons, couchés à plat ventre essayent d'attraper à la main des poissons qui semblent dormir. Mais les bêtes s'échappent et Donndur et ses frères doivent se contenter de remplir leur outre d'eau fraîche. Ils la vident dans un creux de la caverne. Au fur et à mesure des besoins, les femmes puiseront l'eau à même le creux avec une poche en bois. Mais les garçons rêvent d'attraper du poisson. « Je vois bien ce que je ferai, dit l'un d'eux ». (Quoi ?)

Le lendemain, de quelques tiges de chèvrefeuille il tisse un grossier panier. Il en retient les bords avec une dernière branche qui consolide son ouvrage. Puis il retourne à la rivière. Il entre dans l'eau jusqu'au genou, plonge son panier verticalement et... attend, sans bouger. Quelques minutes se passent : plusieurs poissons sont pris ; il jette à l'eau les plus petits, assomme ses victimes sur une pierre, les lance dans l'herbe haute et plonge à nouveau son panier dans l'eau trouble...

Quand il rentre à la caverne le panier lourd d'une belle pêche, des cris de joie l'accueillent. Sur la braise, les poissons grillent et bientôt chacun se régale.

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A: Elèves à partir de 16 ans

Section B: Garçons de 10 à 16 ans

1937 23 élèves

Maturités. Baccalauréats

1941 51 élèves

Entrée au Gymnase

1945 88 élèves

Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 3 35 99

281

Quelques ouvrages pédagogiques intéressants :

ARTUS-PERRELET, Mme L. — Le dessin au service de l'éducation 4.—

BOVEN, Dr. W. - La science du caractère. Essai de caractériologie générale 8.—

COLLIN G. — Psychologie de l'enfant 7.85

FERRIERE, Dr Adolphe — Nos enfants et l'avenir du pays 6.50

PIAGET, Jean — La naissance de l'intelligence chez l'enfant 8.—

vendus chez

NAVILLE & Cie

GENÈVE - 5-7 r. Lévrier - Passage des Lions - 1, Place du Lac



En vous inscrivant à la

Guilde du Livre

vous obtiendrez au prix de revient de bons livres soignés, reliés, des meilleurs auteurs.

Renseignements: 1, Rue du Lion d'or, Lausanne. Téléphone 3.79.73

DEVRED

Vêtements

Grand-Pont Lausanne

58

Costumes «TRAINING»
de Fr. 22.50 à 34. —
«AIRDRESS» Fr. 19.50



Envois à choix

L'achat de vêtements
Trousseaux, Meubles

avec

L'abonnement ODAC

est plus avantageux

ODAC Fanti & Cie. Couvet / Ntl.

237



ALLO ALLO !

ICI LE

PETIT-NÈGRE Spécial

$\frac{3}{4}$ GRAS

291

LE MEILLEUR FROMAGE A TARTINER

Un vêtement...

BERGER

LAUSANNE

Madeleine, 14

... habille bien

221

FABRIQUE DE DRAPS ET VÊTEMENTS H. BERGER S.A., Eclépens

Instituteurs, Institutrices !

Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit du matériel pour :



FRANZ SCHUBIGER WINTERTHUR

Anciennement Schweizer & Schubiger

**le calcul
l'école active
le travail
manuel**

293

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, met son expérience à la disposition de tous ceux qui pourraient avoir besoin de ses services. Bulletin mensuel de placement et d'informations et notice adressés gratuitement sur demande.

165a

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

205

E. KRAEGE

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 31715

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse : Fr. 9.— ; Etranger : Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

VIENNENT DE PARAÎTRE

Martin HURLIMANN

GRANDS HOMMES DE LA SUISSE

La Confédération suisse qui unit dans son sein des cultures diverses et qui reconnaît quatre langues nationales est une véritable mosaïque politique. Cette diversité est une de ses caractéristiques ; aussi les 42 biographies groupées dans ce beau volume illustré avec grand soin, donnent-elles bien en raccourci une image suggestive de notre petite patrie, en faisant revivre ceux qui l'ont le plus honorée.

In-8 avec 36 portraits en hors-texte, broché Fr. 9.—
relié Fr. 12.—

Henry VALLOTTON

BRÉSIL

Terre d'amour et de beauté

De retour d'une mission de près de deux ans au Brésil, notre ministre à Rio consacre à la grande république sud-américaine un ouvrage remarquablement documenté. Cette relation de voyage aussi intéressante que divertissante passionnera tous ceux qui, après six ans de frontières fermées, rêvent d'évasion vers des horizons nouveaux. Ce bel ouvrage est agrémenté de nombreuses photographies originales.

In-8, couverture couleurs, 70 illustrations en hors-texte, broché Fr. 10.—
relié Fr. 13.—

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHÂTEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BALE



ALLO ALLO !

ICI LE

PETIT-NÈGRE

Spécial

$\frac{3}{4}$ GRAS

291

LE MEILLEUR FROMAGE A TARTINER

REVISIONS

de machines à écrire toutes marques

R. SIMONET-WETTSTEIN

ateliers de réparations

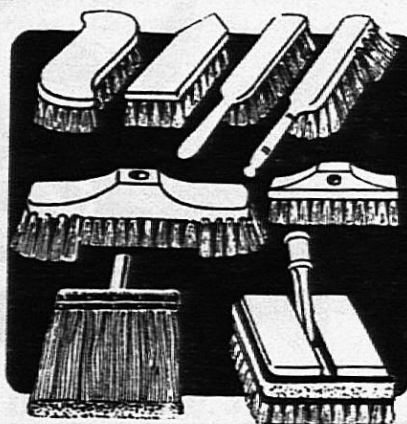
Bienne

tél. (0.32) 2.44.89

Rue du Bourg 2

près du théâtre

301



J. SCHMID

feronnerie

Bienne,

Rue Dufour

300

Instituteurs et institutrices !

Vos assurances, accidents et responsabilité civile, à

La Mutuelle Vaudoise

Lausanne

qui répartit annuellement ses bénéfices entre ses sociétaires



Presque une machine de poche

HERMES
Baby

ne pèse que 3 kg. 750

Prix Fr. 180.- + ICHA

L. Campiche S A

3, Rue Pépinet
LAUSANNE

201



meubles
HEIDER
 S.A. MAÎTRE EBÉNISTE EN 1860
 MAISON FONDÉE EN 1860
 100% SUISSE
 85 ANS D'EXPÉRIENCE
 A LAUSANNE
BEL-AIR-MÉTROPOLE

CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER

Qualité garantie
Prix avantageux
Choix énorme

11, Terreaux - Métropole

LAUSANNE

Livraison franco

On trouve encore **L'ARTICLE DE QUALITÉ**

chez PIOTET - MODERN HOUSE

Chemiserie - Cravates - Chapeaux

LAUSANNE Rue de Bourg 14

DEVRED

Vêtements

Grand-Pont

Lausanne